



Collectif Accueil Migrants du Pays Mornantais

décembre 2019

Lettre d'Informations N° 5

NOUVELLES DES FAMILLES

Quoi de neuf depuis le dernier bulletin d'information ?

Fin juin, nous avons eu le très grand plaisir d'apprendre qu'une famille avait obtenu la protection subsidiaire. Ce statut est accordé aux étrangers qui ne bénéficient pas du statut de réfugié, mais qui ont pu prouver qu'ils courent de réels périls dans leur pays d'origine. Désormais, cette famille peut donc devenir autonome et envisager son avenir de manière plus sereine.

Cette nouvelle situation a permis d'accueillir dans le cadre d'une procédure d'urgence une autre famille au sein de laquelle est née fin novembre une petite fille.

La famille hébergée jusqu'à présent dans un appartement mis à disposition gracieusement par une commune du Pays Mornantais a dû déménager en raison de gros travaux à venir. Grâce à la mobilisation des habitants de la commune et à la participation financière du Collectif, elle a pu rester dans le même village. Ainsi, ce sont trois loyers qui doivent maintenant être financés par le Collectif.

Les deux autres familles sont en attente de rendez-vous en préfecture ; leurs dossiers de demande de droit au travail sont en cours d'élaboration.

Pour l'aide alimentaire, les familles bénéficient chaque semaine de légumes bio donnés par des agriculteurs et distribués par des bénévoles du Collectif. Un grand merci à tous.

Pour terminer l'année de manière conviviale avec toutes les familles réunies, une Fête de Noël est prévue le vendredi 20 décembre.

Le Collectif vous remercie très chaleureusement pour votre aide et votre soutien.

Belle fin d'année à tous !



Rejoignez-nous !!

Sommaire

1. Nouvelles des familles

2. Situation des mineurs non accompagnés

Activités avec le CADA de Givors

3. Vide-grenier de Mornant

Partenariat avec l'Espace Culturel Jean-Carmet

De manière très synthétique et schématique, voilà comment se passe la prise en charge des MNA dans le Rhône

Une évaluation de la minorité est effectuée par Forum Réfugiés-COSI et transmise à la métropole qui donnera son avis.

Si la minorité est confirmée, une mesure de tutelle sous protection de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) est demandée et il devrait y avoir une prise en charge globale avec hébergement et scolarisation (cette scolarisation devient de plus en plus difficile à obtenir).

L'accompagnement se poursuit jusqu'à la majorité ; lorsque la majorité est atteinte d'autres mesures concernant les jeunes majeurs pourront être instaurées.

Dans les faits sur le département du Rhône :

De nombreux jeunes ne sont pas reconnus mineurs par les services de la Métropole contre l'avis de Forum Réfugiés Cosi. Quant à ceux qui le sont la mesure de tutelle les concernant est fréquemment remise en cause. Les MNA sont alors convoqués par la cellule de la fraude documentaire de la PAF (Police de l'Air et des Frontières).

A l'issue de cette convocation, les documents d'identité présentés sont souvent déclarés non valides (alors qu'ils sont authentifiés soit par l'ambassade du pays d'origine, soit par d'autres services de l'administration française....) ; différentes mesures peuvent alors être prises (rappel à la loi, convocation au tribunal correctionnel, OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français.....). Sur quels critères ? On peut se le demander...

La plupart du temps, la plus grande menace est la levée de la mesure de tutelle : les jeunes se retrouvent ainsi du jour au lendemain à la rue, doivent interrompre leur scolarité, voire rompre leur contrat d'apprentissage.

Des mesures inhumaines et contraires à la Convention Internationale des Droits des Enfants sont ainsi prises et contraignent des jeunes à rejoindre le monde des exclus et des sans abris.

La solidarité des citoyens est heureusement grande pour aider ces jeunes, mais elle ne peut pallier tous ces dysfonctionnements

(d'après documents RESF- Réseau Éducation Sans Frontières)

Activités avec le CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile) de Givors

Depuis maintenant quatre ans, les lundi et jeudi matin, cinq personnes du collectif interviennent au CADA de Givors pour animer des ateliers de Français Langue Etrangère (FLE) d'une durée de deux heures. Trente personnes sont inscrites dont une quinzaine fréquentent régulièrement ces ateliers. Elles sont réparties en trois groupes de différents niveaux. L'apprentissage de la langue se fait le plus souvent à l'oral, à partir de thèmes du quotidien. Des sorties sont également organisées en cours d'année.

L'atelier théâtre se poursuit, un vendredi matin sur deux, en alternance cette année avec un atelier de danse. Un mercredi après-midi par mois, une plasticienne propose également un atelier d'expression plastique parents-enfants. Même si ces activités sont moins fréquentées, elles sont de vrais moments de lâcher prise et de plaisir pour toutes celles et ceux qui y participent.

Quant au Jardin du Soleil, ses activités reprendront au retour des beaux jours.

Enfin, quelques sorties (cinéma, plein air) sont proposées aux familles pendant les vacances scolaires.

Toutes ces interventions et rencontres au CADA, les contacts et les liens qui s'y nouent, permettent aux membres du Collectif qui y participent de mieux connaître et comprendre la réalité du quotidien des demandeurs d'asile.

Le Collectif était présent au vide-grenier de Mornant du 8 septembre

Cette participation au vide-grenier a eu deux intérêts. Le premier, c'est une belle solidarité entre la douzaine de bénévoles qui se sont succédé de 6 heures du matin, pour l'installation du stand, jusqu'à 18 heures pour les rangements ; l'ambiance a été festive et cordiale malgré les deux grosses averses essuyées au cours de la journée. Second intérêt : avoir pu parler du Collectif aux nombreuses personnes venues chiner, qui voyaient l'affiche «Au nom du Collectif» au milieu de nos bibelots et à qui nous remettons un petit flyer explicatif sur nos actions.

Nous pensons bien renouveler cette sympathique expérience, au printemps par exemple, sous forme cette fois-ci d'un vide-garage, avec la vente d'objets plus importants, par exemple du mobilier dont les uns et les autres n'ont plus l'usage et qu'ils gardent dans leurs caves, remises ou greniers . Et, bien sûr, ce sera toujours au profit du Collectif (c'est environ 200 euros de recette qu'a rapporté le vide-grenier de Mornant).

A noter que deux familles accompagnées par le Collectif sont passées au stand. Rien de ce que nous faisons ne les laisse indifférentes, et c'est très encourageant .

Le soleil revenu nous a permis de prendre quelques photos-souvenirs de cette belle journée.



PARTENARIAT AVEC L'ESPACE CULTUREL JEAN-CARMET

Pendant les vacances scolaires d'automne, nous avons profité des propositions de la salle Jean-Carmet pour proposer une sortie cinéma aux familles du CADA. Désormais ce n'est plus «Ciné-filou», mais «Les Toiles des Mômes». Nous avons ciblé les plus jeunes enfants et choisi « UN PETIT AIR DE FAMILLE », ensemble de 5 courts-métrages d'animation visibles dès 3 ans. Merci à l'équipe-Ciné de Jean Carmet pour l'accueil et la belle ambiance qui a régné dans le hall.

Nous tenons à conserver et à développer ce partenariat avec le centre Culturel pour les familles du CADA et pour les familles que le Collectif accompagne dans le Pays Mornantais. Nous pensons en effet que la fourniture des biens matériels et l'accompagnement dans les démarches diverses sont importants. Mais le partage de la Culture, sous toutes ses formes, et dans les deux sens, est essentiel aussi.

«Cultivons nos liens, partageons nos cultures»

(slogan choisi pour une de ses actions par A.T.D. Quart-Monde)